

Réunion du Comité directeur national mixte sur la transition en matière d'emploi (CDNMTE)

8 mai 2012

Salle de conférence du président 1400, chemin Merivale, de 9 h 15 à 13 h

Présents

ACIA

M. George Da Pont
Mme Mary Komarynsky
M. Neil Bouwer
D^{re} Martine Dubuc
M. Gérard Étienne
Mme Barbara Jordan
Mme Pamela Larocque
Mme Kathryn McElhone
Mme Nancy Darling

AFPC

M. Bob Kingston
M. Fabian Murphy
M. Raphael Tarasco
Mme Nancy Milosevic

IPFPC

D^{re} Valérie Coupal
D^r Tom Wright
M. Alan Messner
Mme Mélanie Chenier

Ajouts à l'ordre du jour

- Centres d'expertise – échanges de postes
- Préoccupations en matière de dotation
- Déménagement du Centre de protection des végétaux
- Liste d'échanges de postes
- Employés nommés pour une période déterminée

1. **Compte rendu de la réunion du 20 avril 2012**

Mesure : Des modifications sont apportées aux points suivants :

n° 10 (Liste des employés) : ajout à la dernière phrase « puisqu'aucun employé n'est déclaré excédentaire à l'heure actuelle ».

n° 12 (Volontaires pour le statut d'employé excédentaire) : sous résultat, au premier paragraphe, la dernière phrase se lit maintenant comme ceci « Si un nombre suffisant de volontaires répondent aux besoins, il ne sera pas nécessaire d'aller plus loin ».

n° 13 (Centres d'expertise) : nouvelle première phrase « Les avis sont partagés quant à la meilleure façon d'organiser et de structurer les centres d'expertise et à savoir s'ils devraient être virtuels ou communs ».

n° 14 (Anomalies) : ajouter « Les syndicats croient que certains éléments des lettres ne conviennent pas parce que le libellé utilisé dans les lettres ne cadre pas avec la convention collective ». La direction estime que les lettres sont adéquates. Les syndicats et la direction conviennent que les employés devraient recevoir davantage d'information (p. ex. fiche d'information).

Résultat : Le compte rendu est approuvé tel qu'il est modifié.

2. Membres de comités de sélection aux fins de maintien en poste

On discute du niveau de gestion de certains membres de comité. On s'attend à ce que les participants de la direction soient des chefs de direction générale ou leurs délégués, des directeurs exécutifs ou l'équivalent, et des cadres de niveau EX moins 1 (au besoin seulement, mais non la norme). Les gestionnaires d'inspection auraient dû être inclus de façon exceptionnelle.

Mesure : La liste actuelle sera mise à jour pour inclure les titres de poste, puis acheminée aux syndicats aujourd'hui.

Les syndicats signaleront à Gérard Étienne les comités qui les préoccupent. Si ces comités se sont déjà réunis, il y aura des discussions entre les coprésidents.

La direction examinera la composition des comités qui ne se sont pas encore réunis et apportera des changements s'il y a lieu et si possible pour tenir compte des niveaux de gestion attendus.

3. Ébauche des fiches d'information

Les syndicats font valoir que le processus de sélection aux fins de maintien en poste est un processus de dotation. En outre, dans certains cas, il s'agit de nouveaux postes.

Mesure : Les coprésidents des comités se réuniront cette semaine pour discuter de dotation.

La direction a accepté de se pencher sur cette question à la prochaine réunion du Comité des RH le 14 mai 2012.

Les syndicats examineront les ébauches des fiches d'information et fourniront des commentaires par écrit à Pamela Larocque d'ici la fermeture des bureaux le 11 mai 2012.

Des fiches d'information modifiées circuleront au début de la semaine prochaine. Elles seront approuvées si possible par correspondance, ou s'il le faut, elles seront traitées à nouveau à la prochaine réunion.

4. Questions touchant les programmes

On s'arrangera pour que les représentants de la direction et les membres de l'équipe de mise en œuvre appropriés participent aux réunions du Comité de transition en matière d'emploi pour discuter de questions précises touchant les programmes. Les syndicats devraient indiquer à Gérard toute question dont ils voudraient qu'on discute.

Mesure : Le v.-p. de la DGPP donnera des précisions sur le modèle de soutien à la haute direction de l'AC et le modèle de soutien aux bureaux externes.

Le Comité de Montréal souhaite obtenir plus d'information sur les déménagements des bureaux.

La v.-p. des Sciences (ou son délégué) ira donner des précisions sur le Centre de protection des végétaux.

5. Communication avec les comités d'autres niveaux

On soulève le besoin de consulter les comités des divers niveaux. Les syndicats estiment que la direction devrait pouvoir discuter librement de toutes les décisions issues du budget maintenant que le budget a été annoncé. Le point de vue des employés sur les décisions concernant la mise en œuvre permettra d'arriver à de meilleures décisions finales.

Mesure : Lorsque le CDNMTTE prend des décisions, pour bien diffuser l'information, on en informera le Comité des RH pour déterminer s'il y a lieu de communiquer l'information au moyen de la liste de diffusion générale ou d'une autre méthode.

6. Site Web sur la transition en matière d'emploi – Quoi de neuf

Une capture d'écran de cette page Web est fournie.

7. Le point sur la transformation de l'administration de la paye

La deuxième vague du transfert de la paie touchant l'ACIA est sur le point de commencer. Pamela Larocque participera à une réunion à la fin de mai.

Mesure : D'autres renseignements seront communiqués au fur et à mesure.

8. Présentation des bénéficiaires de priorité

Résultat : On convient qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer des courriels aux employés pour leur demander la permission de présenter leurs candidatures pour des postes ouverts pendant leur période de réflexion.

On convient qu'il n'y a pas lieu d'attendre de faire des offres aux employés actuellement en période de réflexion.

Les syndicats remarquent qu'il n'y a pas de processus d'échanges de postes ni transparence qui permettent une surveillance adéquate. On convient d'afficher les renseignements suivants dans Merlin à l'intention de tous les employés :

- La liste des postes où des employés ont indiqué être disposés à faire un échange de postes pour quitter l'ACIA. La liste ne comprendra pas les noms, mais seulement les renseignements suivants : groupe et niveau, titre du poste, emplacement et bref résumé des fonctions et des compétences requises. Les mêmes renseignements seront affichés pour les affectations de période déterminée et de personnel temporaire (agents contractuels) du secteur privé à l'ACIA.

9. Tour de table

Bob Kingston indique que Marlene O'Neil se joindra au comité directeur national mixte sur la transition en matière d'emploi.

10. Points reportés

- Ententes relatives aux griefs
- Questions de l'AFPC
- Questions de l'IPFPC
- Centres d'expertise – échanges de postes

- Dotation
- Centre pour la protection des végétaux (Sidney)
- Employés nommés pour une période déterminée

Gérard Étienne
Vice-président, Ressources humaines

Date

D^{re} Valérie Coupal
Coprésidente, IPFPC

Date

Bob Kingston
Coprésident, Syndicat de l'agriculture

Date

Nancy Darling
Conseillère de liaison patronale-syndicale
Relations en milieu de travail
613-221-7092

N° du SGDDI : 3311952 v. 4